

## Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2025

### Résultat des votes

En application de l'article R. 22-10-30 du Code de commerce, Exail Technologies informe ses actionnaires sur le résultat des votes émis lors de son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25 juin 2025.

Les 206 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 11 621 008 actions représentant 19 128 591 droits de vote.

		<b>Pour</b> Voix %	<b>Contre</b> Voix %	<b>Abst.</b> Voix %	<b>Résultat</b>
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	19.095.121 99,83%	-	33 470 0,17%	Adoptée
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024	19.094.884 99,82%	-	33.707 0,18%	Adoptée
3.	Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice	19.128.564 99,99%	-	27 <0,001 %	Adoptée
4.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés - Constat de l'absence de convention nouvelle à approuver	19.128.564 99,99%	-	27 <0,001 %	Adoptée
5.	Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce	18.852.451 98,56%	275.874 1,44%	266 <0,001 %	Adoptée
6.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Raphaël GORGÉ, Président-Directeur général	18.754.266 98,04%	374.295 1,96%	30 <0,001 %	Adoptée
7.	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général	18.247.860 95,40 %	880.701 4,60%	30 <0,001 %	Adoptée
8.	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué	15.850.237 82,86 %	3.277.495 17,13 %	859 <0,01 %	Adoptée
9.	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	19.127.628 99,99 %	933 0,004 %	30 0,001 %	Adoptée

		<b>Pour</b> Voix %	<b>Contre</b> Voix %	<b>Abst.</b> Voix %	<b>Résultat</b>
10.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce <sup>1</sup>	14.900.609 77,90 %	4 227 982 22,10 %	-	Adoptée
11.	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	18.751.220 98,03%	337.240 1.76%	131 <0,01 %	Adoptée
12.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	19.045.373 99,56%	83.197 0,43%	21 <0.001%	Adoptée
13.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	16.062.641 83,97%	2.801.132 14,64%	264.818 1,39%	Adoptée
14.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant, le cas échéant, accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	15.504.794 81,06%	3.623.770 18,94%	27 <0.001%	Adoptée
15.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant, le cas échéant, accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	15.497.550 81,02 %	3.630.185 18,98 %	856 <0.001%	Adoptée
16.	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou des titres de créance, avec suppression du	15.478.794 80,92 %	3.649.770 19,08 %	27 <0.001%	Adoptée

<sup>1</sup> Cette résolution a été amendée en assemblée : le Conseil d'administration de la Société s'est réuni juste avant l'Assemblée générale pour réhausser le montant du prix maximal de rachat des actions à 150€, le cours de l'action de la société ayant dépassé le prix maximum d'achat initialement prévu de 90€ quelques jours auparavant. Les votes reçus par correspondance ont été comptabilisés en vote contre cet amendement de la résolution.

		<b>Pour</b> Voix %	<b>Contre</b> Voix %	<b>Abst.</b> Voix %	<b>Résultat</b>
	droit préférentiel de souscription au profit d'une ou de plusieurs personnes nommément désignées				
17.	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demande excédentaire	15.531.078 81,19 %	3.597.487 18,81 %	26 <0,001%	Adoptée
18.	Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 20 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	15.551.587 81,30 %	3.576.149 18,70 %	855 <0.001%	Adoptée
19.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	18.921.271 98,92 %	207.294 1,08 %	26 <0,001%	Adoptée
20.	Modification de l'article 15 des statuts afin d'assouplir les modalités de participation aux réunions du Conseil d'administration, par voie de télécommunication, de consultation écrite ou de vote par correspondance	19.126.361 99,99 %	7 <0,001%	2.223 0,01 %	Adoptée
21.	Vingt et unième résolution – Pouvoirs pour les formalités	19.128.555 99,99%	9 <0,001%	27 0,001 %	Adoptée

## À propos de Exail Technologies

Exail Technologies est une entreprise de défense de haute technologie spécialisée dans les domaines de la robotique autonome et des systèmes de navigation, avec une forte intégration verticale des métiers. Le groupe propose des systèmes de drones maritimes, notamment pour la lutte contre les mines sous-marines, et des centrales inertielles de navigation utilisant la technologie de pointe de gyroscope à fibre optique.

Exail Technologies assure performance, fiabilité et sécurité à ses clients civils et militaires opérant dans des environnements sévères et génère ses revenus dans près de 80 pays. La société génère majoritairement ses revenus dans le secteur de la défense, mais également auprès de clients civils.

Exail Technologies est cotée sur Euronext Paris Compartiment B (EXA) et sur le marché de cotation OTCQX (EXALF). La société fait partie du segment Euronext Tech Leaders, regroupant plus de 110 sociétés Tech leaders dans leur domaine ou en forte croissance. Elle fait partie de l'indice MSCI Global Small Caps.

[www.exail-technologies.com](http://www.exail-technologies.com)

## Contacts :

### Relations investisseurs

Hugo Soussan

Tél. +33 (0)1 44 77 94 86

[h.soussan@exail-technologies.com](mailto:h.soussan@exail-technologies.com)

Anne-Pauline Petureau

Tél. +33 (0)1 53 67 36 72

[apetureau@actus.fr](mailto:apetureau@actus.fr)

### Relations médias

Manon Clairet

Tél. +33 (0)1 53 67 36 73

[mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)